



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : _____/_____/_____

Dossier complet le : _____/_____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

PROJET INNOFIBRE II

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

ECO-TECHNILIN Saint-Martin-du-Tilleul

Raison sociale

ECO-TECHNILIN

N° SIRET

5 1 0 6 3 4 9 8 3 0 0 0 3 3

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	L'augmentation de capacité de production (+ 15 t/jour) relevant de la rubrique 2311 de la nomenclature ICPE dépasse en elle-même le seuil de classement à autorisation (5 t/jour) de cette rubrique.
a) Autres icpe soumises à autorisation	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prend place dans un atelier de production occupant la moitié d'un bâtiment existant du site ECO-TECHNILIN de Saint-Martin-du-Tilleul (voir les plans en annexe 5).
Il consiste à remplacer les lignes de production de cet atelier (2 lignes de peignage de lin) par une ligne de cardage et d'affinage de lin.
Il ne comporte ni construction ni démolition.

4.2 Objectifs du projet

Depuis 2019, des marchés de peignage ont été perdus ; avant 2019 nous avions besoin de 4 peigneuses, après le COVID, 2 peigneuses suffisent. Les 2 autres peigneuses ne sont donc plus en activité depuis 5 ans.

Nous avons donc décidé de les vendre et de remplacer ces peigneuses par des machines de fibres courtes, correspondant à notre atelier Innofibre actuel. Cela nous permet de doubler notre capacité actuelle sur une technologie que nous maîtrisons et un marché client que nous connaissons.

Ces machines sont de dernières générations :

Filtration : achat neuf

Ligne Masias de cotonisation : 2018.

D'autre part, cet atelier est prévu de tourner en 3 x 8 avec l'embauche de 4 à 5 personnes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Bâtiment :

Mise en place de portes coupe-feu vers l'atelier mitoyen travaillant également les fibres courtes (atelier Innofibre existant, dans le bâtiment S3 ; voir les plans en annexe).

Mise en place d'exutoires de fumées en remplacement d'éléments translucides fusibles existants en toiture de l'atelier.

Outil de production :

Démontage des lignes de peignage P3 et P4 et des installations d'aspiration et traitement d'air associées.

Installation de la nouvelle ligne de cardage et affinage, et de la nouvelle installation d'aspiration et traitement d'air (traitement par filtre à manches).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Exploitation :

Approvisionnement en matières premières (fibres de lin brutes) depuis le bâtiment de stockage S2.

Travail des fibres : cardage et affinage.

Transfert des produits finis vers le bâtiment de stockage S2.

Un stockage tampon de matières premières et de produits finis sera réalisé dans le sas en extrémité de l'atelier.

Démantèlement :

En cas de fin d'activité, la ligne de production serait démontée, et revendue comme matériel d'occasion; le local serait vidé et nettoyé.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pas de procédure d'autorisation. Le projet est porté à la connaissance du préfet en application du II de l'article R181-46 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Rubrique icpe n° 2311 : situation actuelle : arrêté préfectoral du site : total site 40,12 t/jour, Autorisation	Situation projetée : Autorisation rubrique icpe 2311, augmentation 15 t/jour par rapport à la situation déjà autorisée
Rubrique icpe n° 2311 : situation projetée : total site 55,12 t/jour, Autorisation	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 113 Voie : rue du Puits

Lieu-dit :

Localité : SAINT-MARTIN-DU-TILLEUL

Code postal : 2 7 3 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 0 ° 3 1 ' 4 1 " E Lat. : 4 9 ° 0 6 ' 3 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ', " Lat. : ° ', "

Point de d'arrivée : Long. : ° ', " Lat. : ° ', "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Règlement national d'urbanisme.

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'activité du site ECO -TECHNILIN (anciennement LINIERE DE SAINT-MARTIN) de Saint-Martin-du-Tilleul a été autorisée par arrêté préfectoral n° D3/B4-06-318 du 18/12/2006, arrêté préfectoral complémentaire n° D1/B1-14-820 du 02/12/2014 et arrêté préfectoral modificatif n° UBDEO/ERC/21/111 du 06/08/2021.

Le projet concerne le bâtiment P. Dans ce bâtiment :

Avant projet : 1 atelier de peignage lignes P1 et P2, 1 atelier de peignage lignes P3 et P4, total 15 t/jour.

Après projet : 1 atelier de peignage lignes P1 et P2, inchangé, 6 t/jour ; 1 atelier de cardage et affinage "Innofibre II", 24 t/jour.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche se situe à 5 km du projet : ZNIEFF réf. 230000764 LA VALLÉE DE LA RISLE DE LA FERRIÈRE SUR RISLE À BRIONNE, LA FORÊT DE BEAUMONT, LA BASSE VALLÉE DE LA CHARENTONNE. Cf cartographie en annexe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'arrêté de protection de biotope sur la commune de Saint-Martin-du-Tilleul. Cf cartographie en annexe.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de réserve naturelle régionale ou nationale sur la commune de Saint-Martin-du-Tilleul. La commune de Saint-Martin-du-Tilleul ne fait pas partie d'un parc national ou d'un parc naturel régional. Cf cartographie en annexe.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un PPBE est approuvé dans l'Eure (PPBE des infrastructures de l'Etat, 3ème échéance, approuvé le 16/11/2020). Le site n'est pas concerné par des infrastructures ou des points noirs de bruit du PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone humide recensée sur le site. Site hors zone à dominante humide recensée. Cf cartographie en annexe.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPR approuvé ou prescrit sur la commune de Saint-Martin-du-Tilleul.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié dans les bases de données des Anciens sites industriels et activités de service, des Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (ex-BASOL), ou en Secteur d'Information sur les Sols SIS (source : Infoterre, BRGM). Cf cartographie en annexe.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la ZRE des parties captives des nappes de l'Albien et du Néocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans un projet de périmètre de protection éloigné de captage, selon le SAGE Risle et Charentonne. Cf cartographie en annexe.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche du projet est : le château de Plainville, à 5 km du projet. Cf cartographie en annexe.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche du projet est la Zone de Protection Spéciale réf. FR2300150 Risle Guiel Charentonne, au plus près à 6 km du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche du projet est La promenade du Mont-Milon à Bernay, à 5 km du projet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les procédés n'utilisent pas d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de construction, pas de démolition, pas de remblaiement, pour le projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de construction, pas de démolition, pas de remblaiement, pour le projet.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de consommation d'eau, pas de rejet d'eau des procédés. Pas de rejet supplémentaire d'eaux pluviales, le projet concernant une partie d'un bâtiment existant.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet dans un bâtiment existant d'un site industriel existant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, le projet ne situe ni dans ni à proximité d'une zone Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet dans un bâtiment existant d'un site industriel existant.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur la commune de Saint-Martin-du-Tilleul.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN sur la commune de Saint-Martin-du-Tilleul.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nouvelle activité engendrera un trafic supplémentaire estimé à une desserte de camion par jour ouvré.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De même que pour l'activité industrielle existante : ligne de production (dans des bâtiments fermés), rejets de ventilation (en façade arrière, à l'opposé du voisinage d'habitations), manutentions.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voisinage en partie industriel.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les équipements susceptibles d'émettre des vibrations sont équipés de dispositifs de type supports ou liaisons anti-vibratiles.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'émissions lumineuses liées au projet.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de nouvelle ligne comprend une installation d'aspiration d'air des procédés, et de traitement par filtre à manches avant rejet. Les caractéristiques du rejet sont : 80 000 Nm3/h ; concentration en poussières au rejet inférieure à 5 mg/Nm3. Ce rejet vient en remplacement des rejets des lignes P3 et P4 : 2 x 46500 Nm3/h ; concentration maxi autorisée 40 mg/Nm3.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de consommation ni de rejet d'eau des procédés. Par ailleurs, le projet est localisé dans un bâtiment existant, et n'est donc pas à l'origine d'un nouveau rejet d'eaux pluviales.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux : refus ou matières impropres séparées lors du travail des fibres. Ces déchets représentent 20% de la matière traitée, soit 4,8 t/jour à pleine capacité de l'installation (24 t/jour), et 1128 t par an en estimation. La filière prévue pour ces déchets est pour la poussière : valorisation énergétique en méthanisation et pour les anas : valorisation matière en panneau aggloméré
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet dans un bâtiment existant d'un site industriel existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet dans un bâtiment existant d'un site industriel existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Des expéditions de produits sont possibles vers l'étranger (Belgique).

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

La modification sera portée à la connaissance du préfet, dans un document qui présentera les incidences du projet :

- .eau : pas d'incidence;
- .air : nouvelle filtration ; pas d'incidence;
- .déchets : déchets non dangereux, valorisés;
- .transports : 1 rotation supplémentaire de camion par jour;
- .bruit : pas d'incidence;
- .paysage, biodiversité, occupation des sols : pas d'incidence.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Localisation du projet : l'implantation en remplacement de lignes de production dans un bâtiment existant au sein d'un site industriel existant évite les incidences sur : l'artificialisation des sols, le paysage, l'eau, le bruit.

Les procédés n'utilisent pas d'eau.

Les dispositions réduisant les incidences sont :

- .réduction des incidences sur l'air : traitement du rejet d'air par filtre à manches avant rejet;
- .réduction des incidences sur le bruit : rejet d'air en façade arrière du bâtiment (comme les rejets existants), à l'opposé des habitations situées au voisinage du site.

Par ailleurs, le projet inclut les moyens suivants de maîtrise des risques :

Tous les transports de matières et les aspirations de la nouvelle ligne seront équipés de dispositifs de détection d'étincelles (système GRECON), comme déjà mis en place sur les lignes de l'atelier Innofibre I.

Mise en place d'exutoires de fumées en toiture du projet.

Mise en place de portes coupe-feu 2 h au droit des communications entre le bâtiment du projet et le bâtiment mitoyen (bâtiment de l'atelier Innofibre I).

Moyens de secours existants : extincteurs, RIA, ressource en eau (réserve 240 m³ sur site, poteau d'incendie public en face de l'accès au site rue du Puits/Sente Hannequin).

7 Auto-évaluation (facultatif)

- (i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du projet (activité similaire en remplacement d'une activité existante, dans un bâtiment existant, au sein d'un site industriel existant), nous considérons qu'une évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Localisation de zones citées au chapitre 5 (ZNIEFF, ...). <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom _____

Qualité du signataire

À Saint-Martin-du-Tilleul

Fait le 0 2 / 1 2 / 2 0 2 4

Signature du (des) demandeur(s)